

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 28 du 6 avril 2020

TEXTE RÉGLEMENTAIRE PERMANENT

Texte 2

ERRATUM à la décision N° 630/ARM/DCSCA/SDM/BFIN du 03 mars 2020

portant création de la sous-trésorerie militaire « Kisangani ».

Du 12 mars 2020

ERRATUM à la décision N° 630/ARM/DCSCA/SDM/BFIN du 03 mars 2020 portant création de la sous-trésorerie militaire « Kisangani ».

Du 12 mars 2020

NOR A R M E 2 0 5 3 7 5 5 Z

Texte(s) modifié(s) :

➤ [Décision N° 630/ARM/DCSCA/SDM/BFIN du 03 mars 2020 portant création de la sous-trésorerie militaire « Kinsangani ».](#)

Référence de publication :

La [décision n° 630/ARM/DCSCA/SDM/FIN du 03 mars 2020](#) est modifiée comme suit :

1. Dans la dénomination du texte, à l'article 1^{er} et à l'article 2 :

Au lieu de :

« Kinsangani » ;

Lire :

« Kisangani ».

2. Le présent erratum est publié au *Bulletin officiel des armées*.